

## Sommaire

- La Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager p. 1
- Comptes rendus des conseils municipaux p. 2
- La rentrée des associations p. 6
- Infos diverses : vente de bureaux d'écoliers ; nouveau point tri, les jardins familiaux p. 6

## Les Macariens appelés à se prononcer sur le projet de ZPPAUP

En 2001, par délibération du Conseil Municipal, a été décidé de mettre à l'étude une **Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)**. Avec ce dispositif l'objectif de la ville de Saint-Macaire est triple :

- désigner clairement les lieux où une grande attention doit être apportée au patrimoine et à sa mise en valeur,
- mettre en place une réglementation qui affiche clairement des objectifs assignés à chacun des secteurs protégés,
- définir les modalités à respecter pour y parvenir et enfin bénéficier, au travers de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, de l'expertise architecturale et urbaine sur ces secteurs de grande sensibilité patrimoniale.

L'ambition d'une telle démarche est de **valoriser le cadre de vie des Macariens**.

Une réunion publique vous présentera ce projet et ses enjeux (les différentes zones retenues, le contenu de la réglementation, les possibilités de défiscalisation...) :

## L'enquête publique :

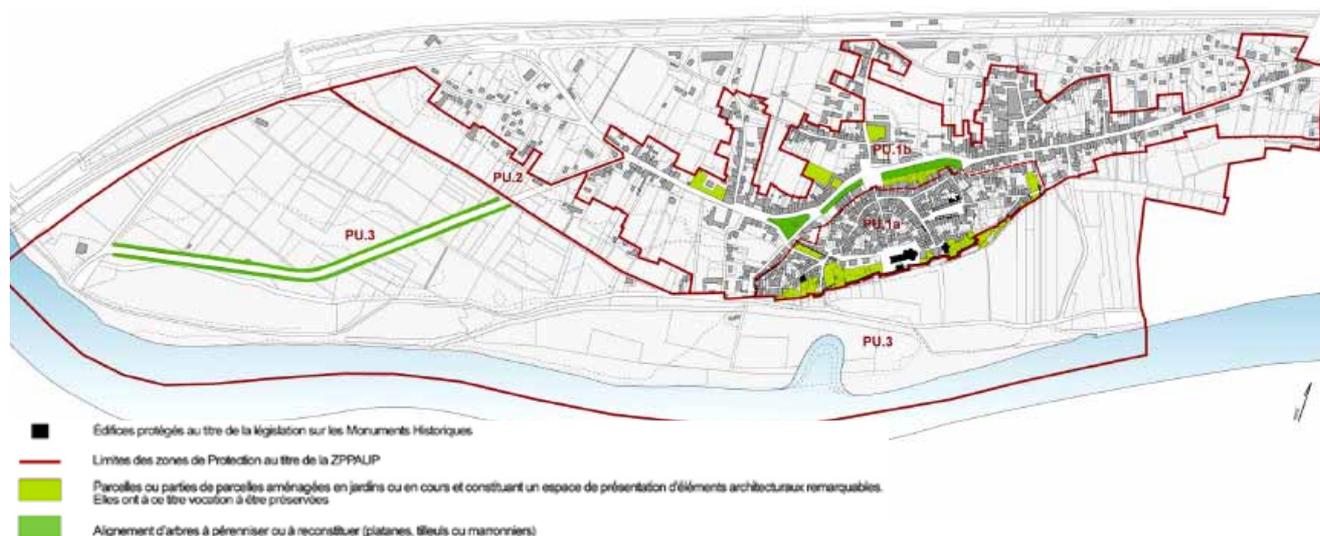
### Dernière étape avant l'adoption définitive

La vieille ville de Saint-Macaire est inscrite depuis 1965 à l'inventaire des Sites pittoresques de la Gironde. Ce classement explique qu'actuellement l'Architecte des Bâtiments de France veille seul sur la cité ; son avis est déterminant pour toute autorisation de travaux dans un rayon de 500 m à partir du cœur médiéval (c'est-à-dire la quasi-totalité de la commune à l'exception du quartier du moulin).

Dans les années 80, le législateur a imaginé un nouveau dispositif de protection (ZPPAUP) visant à desserrer l'étau de l'Etat face à la commune. Le Conseil Municipal a donc décidé de s'engager dans une démarche de mise en oeuvre d'une ZPPAUP. Les travaux d'études préliminaires, confiés à des professionnels, ont abouti à l'élaboration d'un dossier. Après délibération du Conseil Municipal fin 2007, le dossier validé a été transmis en préfecture pour consultation des services de l'Etat et mise à l'enquête publique. En vue de la création de la ZPPAUP de la commune de Saint-Macaire, l'enquête publique est prescrite par arrêté préfectoral en date du 3 juillet 2008.

**L'enquête se déroule du lundi 1er au lundi 29 septembre 2008.** Le dossier est déposé à la mairie de Saint-Macaire où le public peut en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet, aux jours et heures habituels de la mairie. Les observations peuvent de même être adressées par écrit à Madame Christine Rondeau, Commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Macaire, Hôtel de Ville, 8 allées des Tilleuls 33490 Saint-Macaire. Elle recevra également le public de 9h à 12h les lundi 1er, jeudi 11, samedi 20 et lundi 29 septembre 2008.

→ Réunion publique d'information, le 18 septembre 2008 à 20h30, à la mairie de Saint Macaire.



## Comptes rendus des conseils municipaux

### Conseil municipal du 20 mars 2008

Présents : M. M. PATANCHON, Maire, COSSON, FALISSARD, SCARAVETTI, DUTREUILH, Mme LASSARADE, Adjoint  
M. BILLOIR, Melle PAILLÉ, M. VIGNAUD, Mme LATESTÈRE, M. ALIS, M. BOULINEAU, M. RAMILLON-MOULIN, ZANETTE, Mme PEMPTROIT, Melle BORTOT, M. JUGE, Mme BEAUGÉ  
4 Macariens

#### 1) Désignation des délégués :

*La liste des délégués, les responsabilités de vos élus à l'échelle communale et intercommunale ont été présentées dans le précédent numéro du Mercadiou. Retrouvez ces infos sur [www.saintmacaire.fr](http://www.saintmacaire.fr)*

#### 2) Délibérations :

- Alain Falissard rappelle la définition des DIA.  
Renonciation à préempter la vente PIGANEAU → adopté à l'unanimité.
- Accord pour signature convention Médecine du Travail du Centre de Gestion → adopté à l'unanimité.

#### 3) Point sur les travaux :

Alain Falissard expose les travaux de réfection en cours ou prévus :

- Voirie :
  - Angle rue Carreyrotte/rue des Remparts – Bas du chemin des Canevelles (arrêt minute)
  - Impasse de Tambourin : traitée à minima en attendant l'extension du réseau d'assainissement pour le futur lotissement de Pian, qui passerait vraisemblablement par là.
  - Place Messidan: le sol a été stabilisé par de la grave, un éclairage sera bientôt posé.
  - Rue du Thuron : intervention légère, dans l'attente de la pose ultérieure d'une canalisation d'eau pluviale.
  - Porte neuve : aménagement devant le rempart restauré : béton calcaire, plantations et éclairage le long du rempart, bancs.

Jean-Loup Dutreuilh demande si la rue du Port Nava sera traitée.

Alain Falissard répond que ce n'est pas prévu pour le moment.

Florence Lassarade demande quel matériau sera posé de chaque côté des pavés rue Carnot ? Les pavés des trottoirs sont trop espacés.

Alain Falissard répond que la pose des bandes de roulement (enrobé) a été retardée par la découverte du puits.

Alain Falissard précise également que des obstacles seront posés rue Carnot pour protéger les trottoirs et y empêcher le stationnement de voitures.

CAB (Convention d'Aménagement de Bourg) : 1 tranche en 2008 et 1 tranche en 2009 (rue d'Aulède, où la pose de canalisation de gaz doit être faite d'ici là).

Jean Pierre Ramillon-Moulin s'interroge sur une éventuelle fermeture de la vieille ville aux voitures pendant la saison estivale.

Florence Lassarade demande quand seront réalisés les travaux cours de la République ? Alain Falissard indique qu'en raison de surcoûts sur les travaux actuels de voirie, il y aura des priorités à gérer dans les travaux prévus dans le marché, et que certains seront différés.

#### • Bâtiments :

-Mairie : les travaux se terminent et la livraison est prévue le 25 Avril 2008 d'après l'architecte (C. Pradal). Reste à réaliser l'habillage extérieur (cadre métallique et vitrage, rideau de protection métallique).

L'esplanade devant la Mairie ainsi que les façades seront traitées plus tard.

-Salle de gym au groupe scolaire : les travaux sont pratiquement terminés; la livraison interviendra début avril. Jean-Loup Dutreuilh demande comment se fera l'entretien du sol. Alain Falissard précise qu'il y a des précautions à prendre avec ce revêtement (objets pointus, produits d'entretien particuliers).

-Eglise : Les travaux de restauration des peintures seront terminés fin décembre (2<sup>ème</sup> tranche). L'échafaudage actuel sera démonté en juin et remonté au fond de l'église.

#### • Questions diverses

Jérôme Juge signale une voiture en stationnement depuis longtemps place Messidan. Les gendarmes ont déjà posé un PV sur le pare-brise. Le Maire va passer à la gendarmerie.

Jean-Loup Dutreuilh et Stéphane Billoir sont allés au groupe scolaire pour rencontrer les directeurs et le personnel. Le directeur de l'école maternelle leur a remis un devis des cars OLIVIER (2x235€) pour un voyage au Chaudron Magique. → vote à l'unanimité.

Dans l'avenir, le conseil municipal souhaite que les projets pédagogiques soient présentés à l'avance, avec le chiffrage complet.

Jean-Pierre Ramillon-Moulin demande d'interdire l'accès de la rue Carreyrotte par un panneau « voie sans issue ».

M. le Maire informe que les agents des services techniques ont été avisés de nettoyer le secteur du canal et d'emporter à la déchetterie ce qui sera ramassé. Les déchets verts de la commune continueront d'être déposés sur place, sans les brûler.

Jean Pierre Ramillon-Moulin demande de sécuriser le chantier rue du port car des enfants vont y jouer.

#### Questions du public :

Une Macarienne demande que le chemin des Canevelles, devant la sortie de l'école privée soit remis en état. Elle signale qu'une personne va déposer des sacs poubelles au canal.

Monsieur le Maire répond que l'aménagement d'un arrêt minute est programmé, qu'une poubelle sera installée, que le chemin de halage sera nettoyé et qu'il faudra être vigilants sur les dépôts sauvages.

Un Macarien s'inquiète de la circulation automobile dans la ville. Les gens roulent trop vite, surtout rue de Verdun où se situe la sortie des écoles; De plus, il n'y a pas de trottoir à l'extrémité sud de cet axe.

Le Maire répond que la rue a été aménagée récemment et qu'il sera étudié la possibilité d'une amélioration. Plus globalement, il précise que les problèmes de cheminement piéton et de stationnement seront évoqués lors de réunions de quartiers à l'automne.

## Conseil municipal du 10 avril 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 avril 2008 à 21h, en présence de 18 élus.

Le Compte-rendu de la réunion du 20 mars est adopté à l'unanimité.

### 1) Désignation de délégués :

*La liste des délégués, les responsabilités de vos élus à l'échelle communale et intercommunale ont été présentées dans le précédent numéro du Mercadiou. Retrouvez ces infos sur [www.saintmacaire.fr](http://www.saintmacaire.fr)*

### 2) Décisions diverses :

• Devis : Les devis pour l'achat d'un ordinateur portable (1292 € HT), pour la finalisation du site internet de la commune (2000 € HT), pour la grille métallique du nouvel accès à la mairie (4033 € HT), pour la numérisation des photos des peintures de l'église (4770 € HT), pour la mise aux normes de l'éclairage du terrain de grass-track (9240 € HT) sont acceptés à l'unanimité.

#### • Indemnités Maire et adjoints :

La loi prévoit pour les communes de la taille de Saint-Macaire un taux maximal de 43% de l'indice 1015 pour l'indemnité de fonction de Maire (soit 1608,74 € brut), avec une majoration possible de 15% (chef lieu de canton). Le Maire propose de conserver des indemnités comparables à celles du mandat précédent, soit un taux de 18% de l'indice 1015 pour l'indemnité de Maire (soit à peu près un tiers de l'indemnité maximum), et la moitié pour les adjoints. → voté à l'unanimité.

### 3) Budget de la Communauté de Communes (CdC) :

Dominique Scaravetti expose dans les grandes lignes le budget prévisionnel de la CdC. D'après sa Présidente, Madame COMBRET, une augmentation des taux de 10% est nécessaire pour maintenir un peu de marge dans le budget de fonctionnement. Dominique Scaravetti précise que l'incidence serait de + 3.54€ par habitant en moyenne. Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur ce taux → voté à l'unanimité.

### 4) Budget de la commune :

Dominique Scaravetti rappelle le bilan du CA 2007 puis expose le budget prévisionnel 2008 :

- Le compte administratif 2007 fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 497 057,51€ et un déficit d'investissement cumulé de 345 932,18€. Le solde positif de 154 141,31€ sera donc reporté en excédent de fonctionnement 2008 (compte tenu de restes à réaliser d'investissement de 3015,98€).

#### - Budget de fonctionnement :

En recettes, parmi les faits marquants, la baisse des dotations de l'Etat ( DGF...pour un montant de 111 185€) car elles étaient calculées à partir d'une estimation de population établie sur la base des permis de construire (2400 habitants d'après l'INSEE), un recensement intermédiaire a révisé ce chiffre à 1882 habitants.

Par contre désormais les communes de Caudrot, St André du Bois, St Laurent, Ste Foy et St Martial qui viennent chercher des repas à St Macaire participent à une partie (16805€) du déficit de fonctionnement du restaurant scolaire.

En dépenses, les subventions aux associations sont reconduites pour un montant total de 51389€, la baisse d'environ 6000 € s'expliquant pour l'essentiel par le versement en 2007 d'une aide exceptionnelle à Ardilla pour fêter ses 20 ans.

→ Total des dépenses de fonctionnement : 1 232 921,69€ soit une baisse de 6% par rapport au budget précédent. Compte tenu du virement à la section d'investissement de 184 086,60€ et d'opérations d'ordre, le total de l'exercice s'élève à 1 436 750,27€.

#### - Budget d'investissement :

Les principales opérations concernent :

. la convention d'aménagement de bourg (CAB): rues Carnot et de l'église : 602 087,03€

. les travaux de restauration des peintures de l'église : 223 836,44€

. les travaux de voirie : 299 246,51€

. les travaux de bâtiments (mairie, toiture château de Tardes, démolition rue du port ...) : 343 019,56€

. la réhabilitation de la salle de gym de l'école : 95 787,54€

. l'acquisition de matériels (four cantine, projecteurs grass track, ...) : 50 480,42€

→ La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 1 873 354,32€ (dont 384 954,02€ restent à réaliser).

→ Après analyse détaillée, Le budget prévisionnel 2008 de la commune de Saint -Macaire est adopté à l'unanimité, sans augmentation des taux d'imposition locale.

#### - Budget 2008 du CCAS :

Ce budget concerne principalement le financement des aides ménagères.

Il présente un excédent de fonctionnement et ne nécessite donc pas de subvention de la commune.

Le total de ce budget s'élève à 166 535,77€.

→ Le budget prévisionnel du CCAS est adopté à l'unanimité

#### - Budget 2008 du service des eaux :

Le budget d'exploitation représente un total de 95 442,47€ ; 62 054,68€ sont financés par les usagers.

Le budget d'investissement prévoit 330 530,64€ de travaux sur les réseaux d'adduction d'eau. Le total de l'investissement s'élève à 439 490,21€

→ Le budget prévisionnel du service des eaux est adopté à l'unanimité

### 3) Travaux et DIA :

• Le conseil municipal décide de ne pas préempter les ventes : Activissimo, Bord, Conti, SCI les 3 K, De Kersabiec, Avery

• Autorisation est donnée au Maire de déposer une demande de DGE pour la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux à la mairie → Unanimité.

### 4) Questions diverses :

- Dominique Scaravetti expose la stratégie de développement durable que souhaite mettre en place le ministère de l'intérieur et ses déclinaisons locales. Ces préoccupations correspondent à celles proposées dans notre profession de foi.

- Jean Pierre Ramillon-Moulin demande ce que l'on peut faire si des travaux affectant l'aspect des façades des maisons ne sont pas déclarés ou ne respectent pas les règles d'urbanisme.

Le Maire répond que ces travaux doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie. D'autre part, la future ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) déterminera des zones de protection, et surtout un cahier des charges qui s'imposera à tous. Ce document

établi sous le mandat précédent sera soumis dans les prochains mois à enquête publique.

- Florence Lassarade résume les conclusions d'une journée d'étude sur le tourisme organisée à Langon, elle demande également qu'un panneau indiquant le nom de la rue de la verrerie soit posé.

- Patrick Vigneau évoque des problèmes de propreté et regrette la présence de déjections canines sur les trottoirs.

- Valérie Bortot rappelle que les panneaux aux entrées de la ville (indiquant St Macaire) sont à changer, et fait part de la proposition de la galerie Artcadre d'élaborer un projet de remplacement.

Alain Falissard répond qu'en toute rigueur les panneaux publicitaires sur le domaine public hors agglomération sont interdits. La Maire précise que les panneaux vétustes vont être démontés et que la législation sera étudiée avant toute nouvelle implantation.

- Stéphane Billoir demande que l'on mette davantage de poubelles dans la ville, notamment à proximité de l'esplanade des grottes. Le Maire répond affirmativement et précise que cela sera évoqué lors de la prochaine réunion de la commission 'vie quotidienne'.

- Jacqueline Beaugé demande la participation de conseillers pour le jury des maisons fleuries : Martine Latestère et Daniel Boulineau se portent volontaires.

- Dominique Scaravetti indique qu'un cabinet mandaté par la Région fait une étude sur la desserte TER Agen-Bordeaux, avec l'objectif de redéfinir et améliorer le service. Les problématiques principales sont les difficultés de stationnement à Langon (jusqu'à 450 voitures comptées), la régularité et la fréquence des trains. La question de l'utilisation des gares de St Macaire, St Pierre et Caudrot est posée. Langon représente 50% du remplissage de cette ligne avec 400 allers-retours quotidiens les jours de travail. D'autre part, à titre informatif, il précise que lors d'une réunion d'information sur les finances des communes avec les services de l'Etat, il a été rappelé la possibilité d'une taxe d'habitation sur les locaux vacants depuis 5 ans, afin d'inciter les propriétaires à les louer ou à les rendre habitables.

## **Conseil municipal du 22 mai 2008**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 22 mai 2008 à 21h, en présence de 17 élus (absent excusé: M Vignaud) et de 3 Macariens.

Le compte-rendu de la réunion du 10 avril 2008 est adopté à l'unanimité.

### **1) Point sur l'intercommunalité:**

- Communauté de Communes des Côteaux Macariens et Syndicats : Les différents délégués du Conseil Municipal rendent compte des premières réunions des commissions de la CdC et des Syndicats.

- Pays des Rives de Garonne : Le Président M. Plagnol a été réélu. Trois membres de la CdC des Côteaux Macariens font partie du bureau : Mme Combret ; MM. Hilaire, Mesnard, Scaravetti.

### **2) Stade:**

- Réfection du terrain et des tribunes : Jean-Loup Dutreuilh présente des devis pour la mise en place de nouvelles tribunes (148 places), ainsi que pour la rénovation du terrain.

A cette occasion, un arrosage intégré serait mis en place. Le forage déjà existant pourrait être utilisé.

Les devis retenus par le Conseil Municipal s'élèvent à : 10800 € HT pour les tribunes ; 20844,70 € HT pour la réfection et l'arrosage. → Adopté à l'unanimité.

Ces travaux s'effectuant dans le cadre du Syndicat des sports (80% Saint-Macaire, 20% Pian), la confirmation auprès des entreprises est mise en attente de la décision du Conseil Municipal de Pian.

- Tonte : Jean-Loup Dutreuilh présente des devis pour la tonte du terrain par une entreprise. Le coût actuel des interventions de la commune sera étudié (personnel et matériel) avant d'envisager d'en décharger les services techniques.

- Projet de vestiaire/dojo/foyer :

Une subvention du Conseil Général pour la première tranche est acquise. Toutefois, ce projet n'est pas éligible aux dotations de l'Etat (DGF et DDR) car il n'est pas porté par une Communauté de Communes. Dans ces conditions le Conseil Municipal souhaite se donner le temps de la réflexion avant d'envisager la suite.

### **3) Restaurant scolaire :**

- La cuisinière, pour des raisons de santé, a été contrainte d'arrêter son activité. Une de ses collaboratrices a accepté de la remplacer le temps de son absence. Pour maintenir le bon fonctionnement du service, une personne ayant déjà effectué des remplacements a été recrutée.

- Pour les enfants allergiques à certains aliments, la cantine ne peut pas préparer de repas spécifiques. Par contre les parents peuvent fournir des plats conservés par nos soins.

### **4) Décisions diverses et délibérations :**

- Il est nécessaire de contracter un emprunt de 300 000€ pour faire face aux dépenses actuelles d'investissement. Dominique Scaravetti présente les propositions de prêts de Dexia et de la Caisse d'Épargne. Décision est prise de contracter un emprunt sur 20 ans auprès de Dexia. → Adopté à l'unanimité.

- Le moto club demande à être exonéré de la taxe sur les spectacles. → Adopté à l'unanimité.

- La deuxième tranche d'achats pour les illuminations de Noël représente 5802,20€ HT. → Adopté à l'unanimité.

- Délibération est prise pour autoriser M. Manzano receveur du Trésor Public (Langon) à effectuer des poursuites, ainsi que pour lui verser une indemnité de conseil. → Adopté à l'unanimité.

- La galerie ArtCadre demande l'autorisation d'utiliser l'espace public place Carnot dans le prolongement de son entrée. → Adopté à l'unanimité.

- Deux jeunes Macariens qui avaient déjà donné satisfaction à l'occasion de remplacements sont embauchés en renfort des cantonniers à compter du premier juin et jusqu'à fin août. → Adopté à l'unanimité.

- **DIA** Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les ventes : Avia, Mothes, Greletti, Loubrie, Dagut, Gillery, Aso, Lagraulet.

### **5) Travaux**

Alain Falissard fait le point sur les différents chantiers en cours :

- Les travaux de la rue Carnot et de la rue de l'Eglise seront terminés pour le 21 juin. Une canalisation de gaz sera

changée en septembre rue d'Aulède, sa réfection interviendra début 2009, sur le modèle des précédentes. D'autres opérations sont prévues, rue des remparts, chemin des Canevelles...

- Les travaux de la mairie, qui vont permettre un nouvel accès par ascenseur, se terminent. Une demande de DGE auprès des services de l'Etat a été déposée afin d'achever la rénovation de cet édifice.

- La remise au norme de l'éclairage public se poursuit, le changement des luminaires dans la vieille ville sera programmé car ils sont devenus obsolètes.

- Le montant du FDAEC s'élève cette année à 22036,71€ . Les travaux de voirie réalisés à l'aide de ce fond devront être au moins d'un montant double.

- Le Maire rappelle qu'il faudrait envisager une réfection du revêtement de la cour de l'école et donc faire établir des devis. Le grillage séparant la cour de la propriété Jugean serait aussi à changer; à cette occasion l'installation d'un portillon permettrait sans dommage de récupérer les ballons envoyés par les enfants.

### **6) Informations diverses :**

- Le Maire présente le projet d'antenne de téléphonie mobile (Orange) sur le toit de la caserne des pompiers. Le Conseil Municipal donne un avis favorable, la décision relève toutefois de la CdC propriétaire du bâtiment.

- Le Maire fait part de la lettre d'une Macarienne qui reproche le manque de concertation préalable à l'occasion des travaux de restructuration de la voirie rue Carnot et rue de l'église.

Le Maire s'engage à renforcer les discussions avec les riverains lors des chantiers à venir.

- Delphine Paillé évoque sa rencontre avec l'USSGETOM (chargé de la collecte du tri sélectif) au sujet des conteneurs saturés avant même que ne débute le week end. Un conteneur supplémentaire sera installé à court terme et le Conseil Municipal va étudier l'implantation d'un ou deux nouveaux points tri.

### **Questions diverses**

- Un Macarien soulève le problème du stockage des poubelles en bas de la place du Mercadiou et souligne que les tuiles entreposées sur le toit surplombant la rue du port Nava (emprise du Château de Tardes) constituent un risque pour les passants.

- Un Macarien souligne que les eaux pluviales s'évacuent mal suite aux travaux dans le secteur de la place Tourny.

---

## **Conseil municipal du 20 juin 2008**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 juin 2008 à 20h30 en présence de 15 élus (absents excusés: Mmes Lassarade, Latestère; M. Falissard).

Le compte-rendu de la réunion du 22 mai 2008 est adopté à l'unanimité.

### **1) Point sur l'intercommunalité :**

- Communauté de Communes des Côteaux Macariens

Les différents délégués du conseil municipal rendent compte des réunions des commissions finances, culture et logement de la CdC.

La commission des finances a souligné les problèmes de trésorerie liés au versement de la CDC au SICTOM pour le traitement des ordures ménagères ainsi que les difficultés

rencontrées avec les impayés. Cette même commission a proposé de verser une subvention calculée sur des bases identiques aux deux associations AVL et CVLV qui gèrent les centres de loisir. Elle va d'autre part étudier le projet d'une taxe professionnelle unique sur le territoire.

La commission culture pour sa première réunion a dressé un bilan des associations existantes et esquissé quelques pistes de travail (mutualisation des moyens, accès à la culture pour tous...).

La commission logement a décidé de mettre en place deux groupes de travail. Le premier pour suivre la question du logement des jeunes, le second s'intéressera aux gens du voyage.

- Syndicats

Les différents délégués du Conseil Municipal rendent compte des réunions du syndicat d'assainissement, du SISS et du SIPHEM.

### **2) Délibérations et décisions diverses :**

- Le rapport annuel de la DDAF sur le prix et la qualité de l'eau est soumis au conseil municipal.

→ Adopté à l'unanimité.

- Etude de la proposition de contrat d'entretien de l'éclairage public par le SDEEG : le coût est plus élevé que les interventions ponctuelles de l'entreprise actuelle, mais le service proposé est meilleur (maintenance préventive notamment, délais d'intervention réduits ...). Il est donc décidé de retenir l'offre du SDEEG et d'évaluer à moyen terme le service rendu. → Adopté à l'unanimité.

- Après examen des différentes candidatures et avis consultatif du bureau des carrières souterraines du Conseil Général, le bureau d'étude Anthéa est retenu pour réaliser l'étude géotechnique des carrières souterraines de Saint-Macaire. → Adopté à l'unanimité.

- Des devis pour l'impression des tickets de cantine et garderie, ainsi que pour l'impression des enveloppes à entête de la mairie sont examinés. La proposition de l'imprimerie SODAL est la plus intéressante.

→ Adopté à l'unanimité.

- Le devis proposé pour la maintenance de l'ascenseur de la mairie par l'entreprise Thyssen installatrice s'élève à 2218,40 € HT par an. → Adopté à l'unanimité.

- Isabelle Briais, employée à l'école, prépare le concours d'ATSEM par le biais du CNED, et sollicite la prise en charge de cette formation (228€). → Adopté à l'unanimité.

- Des problèmes de sécurité pour l'accueil régulier du public dans les étages et pendant la période hivernale se posent dans l'ancien Relais de Poste. L'association "Langu'on" ne pourra plus se réunir dans ce bâtiment. Une autre solution se dessine, place de l'église, dans les locaux occupés jusqu'à l'an dernier par le RAM. Il faut cependant étudier la cohabitation avec d'autres activités, le club environnement (initié par la CDC) et un éventuel atelier d'arts plastiques (initié par AVL). D'autre part, il sera demandé une participation (chauffage, électricité), au prorata de l'occupation.

- Les documents relatifs à la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) de Saint-Macaire vont être soumis à enquête publique en septembre, et ce pour une durée d'un mois. Ces documents élaborés par un urbaniste et validés après débat par l'équipe municipale précédente, sont mis à disposition des élus sur le site internet.

- Patrick Vignaud est volontaire pour devenir l'élu référent dans le domaine de la sécurité routière.

- Comme chaque année au 1<sup>er</sup> juillet, l'indice de référence des loyers est augmenté.

Plusieurs décisions modifient le budget : remboursement de la première annuité de l'emprunt contracté en juin, acquisitions de différents matériels, réaffectation d'une subvention mal imputée.

### **3) Jury de cours d'assises :**

- Des noms pour les jurys d'assises sont déterminés par tirage au sort sur la liste électorale de Saint Macaire : Brigitte Jean (ép. Creux), Jacqueline Beaugé, Pierre Courregelongue.

### **4) Travaux et DIA :**

- Des avenants sont nécessaires pour :  
- les travaux de restauration des peintures de l'église (26924,51 € TTC);  
- la pyramide devant couvrir le puits, place Carnot (8250€ HT).

- Le devis pour la repose des tableaux restaurés dans l'église s'élève à 5185 € HT. → Adopté à l'unanimité.

- DIA : Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter les ventes: Franc, Vidal, Morigato, Cazaubon, Dupont, Labarbe.

### **5) Questions diverses :**

- Jean Pierre Ramillon-Moulin fait remarquer que les anciens panneaux touristiques aux entrées de la ville sont toujours là. Il souligne aussi les dégâts causés dans la vieille ville par les pigeons.

Le Maire précise que l'enlèvement des panneaux les plus abimés est programmé. Delphine Paillé se propose d'obtenir des renseignements auprès de la commune de Créon qui a cherché à limiter le nombre de pigeons.

- Danielle Pemptroit indique que le cheminement des piétons sur le début de la rue de Verdun est dangereux car il n'y a pas ou peu de trottoir. De plus, beaucoup d'enfants empruntent ce passage pour aller à l'école.

De même, Dominique Scaravetti rajoute que le cheminement des personnes à mobilité réduite entre le passage piéton et la Poste ou la boulangerie est délicat lorsque des voitures sont garées entre ce passage et le cabinet d'architectes.

→ Le Conseil Municipal unanimement décide d'étudier l'amélioration de ces différents passages.

- Un problème d'écoulement des eaux pluviales à l'occasion des violents orages se pose à l'extrémité de la rue Bergoing devant la caserne des pompiers. Frank Zanette souligne l'inquiétude des riverains.

## **Vente d'anciens bureaux de l'école**

La commune met en vente pour les Macariens les anciens bureaux de l'école :

-10€ le bureau d'écolier,  
-30€ le bureau de maître.

Adressez vous à la Mairie.

Le produit de la vente sera reversé à la coopérative scolaire.



## **La rentrée des associations**

Quelques associations Macariennes débutent leurs activités en même temps que l'année scolaire et vous proposent donc de vous inscrire dès maintenant.

Retrouvez la liste complète des associations et les liens vers leurs sites sur [www.saintmacaire.fr](http://www.saintmacaire.fr)

♦ **Arts plastiques, galerie 'Art Cadre'**, 18 rue Carnot  
Mme Emmanuelle Orget - 05 56 63 23 50

♦ **Ecole de musique 'Ardilla'**, 13 rue de Verdun  
Présidente : Mme Delphine Scipion - 05 56 62 27 36

♦ **Club de Foot 'Bleuets Macariens'**, stade  
M. Eric Daubisse, Mme Valérie Darcos (St Pierre)

♦ **Judo Club Des Coteaux Macariens**, école primaire  
Président : M. Patrick Juge

♦ **Cours de langue Langu'on**, 2 cours Victor Hugo  
Président : M. Sébastien Rouillon - 05 56 76 32 27

♦ **Gymnastique Volontaire Macarienne**  
Présidente : Mme Isabelle Pruvot (St Maixant)

♦ **'Le Prieuré'**  
Présidente : Mme Florence Croizier

♦ **Randonnée 'Les Edelweiss'**  
Président : M. Gérard Hanique

## **Les médiévales 2008**

Retrouvez des photos sur le site internet de la commune : [www.saintmacaire.fr](http://www.saintmacaire.fr)



## **Jardins familiaux**

Comme promis, l'équipe municipale réfléchit à la mise en œuvre de jardins familiaux et collectifs. La gestion de ces jardins sera confiée à une association existante ou à créer. Si vous êtes intéressés, merci de laisser vos coordonnées à la mairie.

## **La gestion des déchets**

Un nouveau point tri (déchets recyclables) a été installé route de l'ancien pont.



Nous contacter : [communication@saintmacaire.fr](mailto:communication@saintmacaire.fr)